FICHE DE DONNEES DE SECURITE (2001/58/EG)

HYGIA LINGE PERFORMANCE

Edition: 5.1 Date: 25/06/2008 Page: 1/3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

NOM DU PRODUIT HYGIA LINGE PERFORMANCE

CODE DU PRODUIT 222

DESCRIPTION/EMPLOI Poudre à lessive

FOURNISSEUR

 FOURNISSEUR
 Christeyns NV
 FAX
 +32 (0)9/ 233 03 44

 ADRESSE
 Afrikalaan 182
 WEBSITE
 www.christeyns.com

 9000 GENT
 E-MAIL
 info@christeyns.be

TÉL +32 (0)9/ 223 38 71 **NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE** CENTRE ANTI-POISON Belgique: +32.70.245.245

CENTRE ANTI-POISON France: +33 45.42.59.59 Orfila (INRS)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX Irritant pour les yeux. RISQUE(S) SPÉCIFIQUE(S) /.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉCLARATION DES PRODUITS DANGEREUX

NOM	NUMÉRO ° CAS	EINECS NR	CONC.	SYMBOLE(S)	PHRASES R
Alcool (C10 - C15) éthoxylé (<=5 EO)	157627-86-6	/	< 5 %	Xi, N	R41, R50
Alcool(C12-C15) éthoxylé (>5-20EO)	157627-86-6	/	< 5 %	Xn, N	R22, R41, R50
Carbonate de sodium	497-19-8	207-838-8	> 5 % <= 15 %	Xi	R36
Disilicate de sodium	1344-09-8	215-687-4	<= 15 %	Xi	R41, R37/38
Dodécylbenzènesulphonate, sel sodique	68411-30-3	270-115-0	<= 5 %	Xn	R22, R38, R41
Percarbonate de sodium	15630-89-4	239-707-6	<= 5 %	O, Xn	R8, R22, R41
L'explication des phrases "R" est mentionnée sous rubrique 16.					

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes

sont décrits dans la rubrique 11.

INGESTION Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la

conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX

Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste,

consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement avec

beaucoup d'eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

INHALATION Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé: mousse,

sable, dioxyde de carbone (CO2), de l'eau.

PRODUITS D'EXTINCTION DÉCONSEILLÉS POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

RISQUES SPÉCIAUX Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne

la stabilité et réactivité du produit.

EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES POMPIERS

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE:

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections

individuelles à utiliser.

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Combler la fuite, si possible sans prendre de risque.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Neutraliser le produit répandu avec n'importe quel acide faible, et puis rincer avec beaucoup d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE MANIPULATION

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. NE PAS employer d'air comprimé pour remplir, vider ou manipuler. Refermer soigneusement les sacs entamés.

CONDITION(S) DE STOCKAGE

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Conserver si possible dans un endroit

frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.

HYGIA LINGE PERFORMANCE

Edition: 5.1 Date: 25/06/2008 Page: 2/3

MATIÈRE(S) À ÉVITER acides forts. métaux légers.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES Bien ventiler.

PROTECTION DES MAINS Porter des gants en cas de contact prolongé avec les mains. des gants en PVC, résistant

chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent).

TEMPS DE PÉNÉTRATION DU MATÉRIEL DE GANTS.

Le temps de pénétration doit être déterminé en collaboration avec le fabricant du matérial des

gants.

EQUIPEMENT SPÉCIAL DE SÉCURITÉ

Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

PROTECTION DES YEUX

Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures. Lunettes de sécurité bien

fermées avec protections latérales (EN 166).

MESURES HYGIÉNIQUES Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME poudre. **ODEUR** Parfumée. COULFUR blanc + points bleus.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNMENT

10.8 ± 0.5 (solution aqueuse de 1 %)

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) Non applicable 747/916 ± 100 g/l DENSITÉ

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ Le produit est stable. CONDITIONS À ÉVITER l'air humide. MATIÈRE(S) À ÉVITER acides forts. métaux.

PRODUIT(S) DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire

tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

EFFETS AIGU D' INHALATION Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

EFFETS AIGU DE PEAU Démangeaisons. Irritation de la peau.

EFFETS AIGU DES YEUX irritation des yeux.

EFFETS AIGU DE VOIE ORALE Diarrhée. Irritation des muqueuses.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

COMPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

DÉCOMPOSABILITÉ BIOLOGIQUE Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de

biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du

producteur de détergents.

ECOTOXICITÉ

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie

aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer

conformément aux règlements locaux.

METHODES D'ÉLIMINATION DES EMBALLAGES

Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les réglements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO UN

VOIES TERRESTRES (ROUTE: ADR) Non soumis à la réglementation ADR.

VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLES DE DANGER



PHRASES R R36 - Irritant pour les veux.

PHRASES S S7 - Conserver le récipient bien fermé.

HYGIA LINGE PERFORMANCE

Edition: 5.1 Date: 25/06/2008 Page: 3/3

S25 - Éviter le contact avec les yeux.

DÉCLARATION DES INGRÉDIENTS SELON 648/2004/EEG

<5%

agents de surface non-ioniques, agents de surface anioniques, savon, agents de blanchiment

oxygénés, polycarboxylates.

AUTRE

enzymes, azurants optiques, parfum.

16. AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 91/155/EEC. Ce produit est classifié selon 67/548/EEC - 99/45/EEC ou selon AISE-guidelines. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Christeyns n'est pas responsable pour des pertes ou des dégats causés par l'utilisation de ces renseignements.

HISTORIQUE

RÉVISION CHAPITRE(S) N°

9

PHRASES R

R8 - Favorise l'inflammation des matières combustibles

R22 - Nocif en cas d'ingestion

R36 - Irritant pour les yeux

R37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau

R38 - Irritant pour la peau

R41 - Risque de lésions oculaires graves

R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques